



# Union Patriotique

## DU RHONE

**BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS**

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

### ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !  
V. DE LAPRADE.

### LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Le mardi de chaque semaine  
de 7 à 9 h. du soir

## Compte rendu des Travaux du Comité

*Séance du 26 février 1901.*

La séance est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence de M. Sanaoze, président.

### CONDOLÉANCES

Des condoléances ont été adressées à M. le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon, à MM. Balouzet et Bleton, membres du Comité de l'Union Patriotique du Rhône, à l'occasion de deuils dans leurs familles.

### ADHÉSIONS

Nous signalons avec plaisir l'adhésion de M. Wernert, professeur au Lycée Ampère.

### COMPTE-RENDU DE DÉLÉGATIONS

M. Buisson rend compte de la fête de la section des *Touristes Lyonnais de Villeurbanne*, présidée par M. le Dr Chambard-Hénon : à la fête annuelle organisée par la section centrale des *Touristes Lyonnais*, ont assisté MM. Sanaoze et Chabot. Enfin, M. Mancardi, remplaçant M. Tronchet empêché, a représenté notre Association à la fête de la *Jeune France*.

### PRIX

Des prix ont été votés à la *Fédération colombophile et aux Enfants du Rhône*.

### COMMUNICATIONS DIVERSES

Le Comité a reçu le compte-rendu imprimé des travaux de la *Fédération colombophile*, accompagné d'une lettre de son président, M. Vacheron, qui se plaint de la situation actuelle de cette œuvre, capitale au point de vue de la défense nationale, mais ne rencontrant pas toujours toutes les sympathies qu'elle mérite à tous les points de vue.

Le Comité de l'Union Patriotique du Rhône a été invité à la réunion du 23 février, de la Presse parisienne, organisée à l'occasion d'un monument à élever à la mémoire des Alsaciens-Lorrains, morts pour la Patrie :

malgré le vif intérêt que notre Association porte cette question, le Comité n'a pas pu être représenté cette réunion.

M. Sanaoze a accepté le titre de membre d'honneur du Comité du Concours fédéral de Charbonnières, organisé par la *Fédération du Rhône et du Sud-Est*, pour le 19 mai 1901.

La séance est levée à 10 heures.

*Séance du 19 mars 1901.*

La séance est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence de M. Sanaoze, président.

### FELICITATIONS

A l'occasion de sa nomination au grade de lieutenant-colonel, le Comité adresse au commandant Wulliam ses plus vives félicitations.

### ADHESIONS

S'est fait inscrire comme membre de notre Association : M. J.-F. Fournier, à Fontaines-sur-Saône.

### DEMANDES DE PRIX

L'*Avenir d'Oullins*, l'*Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône*, la *Fédération du Rhône et du Sud-Est* qui avaient fait des demandes de prix, voient leurs requêtes accueillies favorablement.

L'*Avant-Garde de Villefranche* adresse une lettre de remerciements pour des prix accordés à cette Société.

### DÉLÉGATIONS

MM. Sanaoze et Kœnig représenteront l'Union Patriotique du Rhône, au banquet de la *Société de Tir* (23 mars), M. Sanaoze assistera à la fête des *Mobiles du Bois-d'Oingt* (28 avril), et à la manifestation organisée par la *Société des Mobiles du canton d'Anse*, au cimetière du chef-lieu du canton (19 mai).

### ŒUVRE DES PLAQUES COMMEMORATIVES

Une conférence est en préparation à Belleville-sur-Saône.

L'inauguration de la plaque du canton de Saint-Symphorien-sur-Coise aura lieu le 2 juin.

## ASSEMBLEE GENERALE

Le Comité espère faire l'Assemblée générale annuelle dans le courant du mois de mai (12 mai).  
La séance est levée à 10 h. 1/2.

## DISTINCTION HONORIFIQUE

Nous apprenons avec satisfaction la haute distinction qui vient d'être accordée à notre ami, Etienne Marquet, des *Touristes Lyonnais de Villeurbanne*, par M. le Ministre de l'Intérieur.

En effet, une médaille d'or vient d'être la juste récompense de sa courageuse conduite, dont il fut victime le 23 juin dernier, à Paris.

\* Nous adressons à ce dévoué gymnaste nos plus vives félicitations.

## Monument des Alsaciens-Lorrains

L'idée d'élever un monument à la mémoire des Alsaciens-Lorrains, morts pour la France en 1870-71 et depuis dans les expéditions coloniales ne date pas d'aujourd'hui.

La Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines de France et des Colonies en a décidé l'exécution dans son Assemblée générale annuelle, en 1897.

Les circonstances seules n'ont pas permis de pousser plus rapidement ce patriotique projet.

Une vigoureuse impulsion lui est actuellement donnée par le Comité central de la Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines et son dévoué président, M. Sansboeuf.

Au début, la souscription s'était surtout concentrée parmi les originaires d'Alsace-Lorraine et les membres de ces Sociétés.

Elle s'étend, maintenant, à de nombreux groupements sur tout le territoire français.

Et, d'abord, le Comité du Monument s'est rendu auprès de M. Loubet, président de la République, comme il l'avait déjà fait auprès de son prédécesseur, M. Félix Faure.

Le résultat de cette double démarche a été la souscription personnelle des deux chefs de l'Etat.

Par décision en date du 7 décembre 1900, M. le Ministre de la Guerre a autorisé l'Armée à participer à la souscription. Aussi de nombreux versements de nos régiments, du simple soldat à l'officier et au général, ont-ils commencé à affluer.

Le montant des souscriptions recueillies à ce jour s'élève à la somme d'environ 20.000 francs.

Le délégué de la Fédération, à Lyon, M. Kœnig, a recueilli en février-mars un total de 358 fr. 45 comme premier envoi au Comité central. On y remarque les souscriptions du *Lyon-Républicain*, du *Progrès*, des *Engagés Volontaires de 1870-71*, des *Anciens Soldats du 98<sup>e</sup>*, etc., etc., et de nombreuses notabilités. Tous les noms des souscripteurs sont publiés au *Bulletin mensuel de la Fédération*, même pour les sommes les plus minimes.

Afin de témoigner sa gratitude aux personnes qui participeront à l'œuvre et leur laisser, en même temps, un souvenir durable, le Comité a décidé de faire frapper et de remettre, à chaque souscripteur, un jeton-souvenir avec la reproduction du monument et la date de son inauguration.

En outre, le Comité décernera une médaille d'argent à toute personne ou Société qui aura réuni une somme totale de 500 francs de souscription et une médaille de bronze à celle qui aura versé un minimum de 100 fr. de souscription. Chaque médaille sera accompagnée d'un diplôme au nom du titulaire.

L'Union patriotique du Rhône adresse un appel chaleureux à ses amis et adhérents et recevra avec grand plaisir leurs souscriptions au siège, 38, rue du Sergent-Blandan.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Kœnig, délégué de la *Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines*, à Lyon, 2, rue de Crimée.

## La Patrie du Petit Paul

RÉCIT

*Souvenir de la réunion du 9 décembre 1900.*

Enfin, Mère, dis-moi, qu'appelle-t-on Patrie?

— La Patrie, ô mon Paul, c'est la terre chérie,

Où Dieu nous a fait naître, où nous devons mourir,

A laquelle on ne peut penser sans s'attendrir!

Dont le nom seul, le nom, si doux, si plein de charmes,

Nous met le cœur en joie ou fait couler nos larmes,

C'est l'abri vénéré, c'est le foyer pieux

Autour duquel, le soir, devisaient nos aïeux!

C'est le sol trois fois saint où dorment sous leurs pierres,

Tous nos morts bien-aimés, bercés par nos prières.

La Patrie, ô mon fils, c'est notre Mère à tous,

Mère que nous devons servir à deux genoux;

Aimer d'une tendresse excessive et farouche

Sans tolérer jamais que personne n'y touche,

Pour laquelle il nous faut être prêts à souffrir,

Et toujours, et partout, être prêts à mourir.

Petit Paul, absorbé dans une rêverie,

Réfléchissait! Voilà ce qu'on nomme Patrie.

— Le sais-tu, maintenant, cher bébé, dis-le moi?

— Oui, certes, ma Patrie, eh bien, Mère, c'est toi!

*Poésie de Léon Paliard. — Musique d'Etienne Perrin.*

## LA LANGUE FRANÇAISE

### HORS DE FRANCE

Un homme qui appartenait à une famille connue à Paris surtout par ses bonnes œuvres, M. Hubert Debrousse, est mort, l'année dernière, léguant à l'Institut de France une somme de un million dont les arrérages doivent être employés à une œuvre intéressant le progrès des lettres, des sciences ou des arts. Le testateur n'a voulu limiter, par aucune condition spéciale, le choix de l'Institut. Les cinq Académies réunies en corps sont libres de disposer du legs à leur gré et au mieux des intérêts dont elles ont la garde. C'est une confiance faite à la conscience intellectuelle de la nation.

Pour la première fois, l'Institut vient de disposer du legs Hubert Debrousse. Sur la proposition de l'Académie Française et sur le rapport de M. le comte d'Haussonville, il a décidé, à la très grande majorité, de décerner cette première annuité à l'*Alliance française*, avec mandat particulier de distribuer la somme de 25.000 fr., montant de l'allocation, aux établissements, laïques ou congréganistes, qui répandent la connaissance de la langue française à l'étranger. Une pareille décision a une portée exceptionnelle. L'Institut a tenu à manifester, d'une façon éclatante, l'intérêt qu'il porte à l'expansion de notre langue au dehors. Il a voulu récompenser les efforts de l'*Alliance française*, dont il a reconnu ainsi la parfaite impartialité et, par sa propre libéralité, il l'a signalée à la libéralité du public. Mais, surtout, il a voulu faire connaître, au loin, à tous ceux qui travaillent à accroître notre influence par l'enseignement de notre langue et de notre littérature, que la pensée française est avec eux, qu'elle les suit, qu'elle veille sur eux et qu'elle saisit la première occasion de leur témoigner sa gratitude. Quelque part, au bout du monde, dans une modeste salle de classe perdue sur les bords du Nil ou du Fleuve Rouge, il y aura, peut-être, un mouvement de joie, et une sorte de fierté quand on apprendra que les efforts déployés si loin ont, ici même, leur retentissement.

et quand on constatera, une fois de plus, que la solidarité française rattache au centre, par des fils invisibles, tous ceux qui font, partout, en même temps, pour la même cause, simplement et vaillamment, leur devoir.

Dans les luttes entre les peuples, la langue est une affirmation si puissante de la nationalité qu'elle en est devenue, pour ainsi dire, la caractéristique principale. Le cœur suit les lèvres. La douceur de vivre entre, d'abord, par les sons. Les premiers mots entendus, dès le berceau, donnent le pli à l'âme. L'enfant bégaye la philosophie de son existence en épelant les lettres de l'alphabet. Tout le poids de la tradition dirige la main qui copie la page d'écriture. L'histoire est derrière la première leçon et les belles-lettres dictent la première dictée. Les mots ont une valeur symbolique énorme quand ils impriment leur marque sur le cerveau plastique de l'écolier. N'est-ce pas révéler tout un monde à la jeunesse lointaine que de prononcer, devant elle, le nom si doux de « douce France » ?

Toute ma vie, je me souviendrai d'une journée de chasse où, à demi égaré dans la campagne, en Orient, je fus conduit par un guide de rencontre, vers une école de village tenue par les sœurs françaises, coiffées de la large cornette blanche. Les petits enfants, au teint bistre, se groupèrent, curieux, autour de moi ; les yeux noirs brillaient, interrogateurs et attentifs ; et, sur la demande de la maîtresse, un peu émue, elle-même, de cette inspection inattendue, une mignonne petite Syrienne sortit du rang et récita, d'une voix nasillarde, la liste classique de nos départements : « Le département du Finistère, chef-lieu Quimper, sous-préfectures Brest, Châteaulin, Morlaix et Quimperlé... » Noms chers, prononcés si loin ! Tout le souvenir de la patrie absente s'empara de moi, à l'appel de la voix enfantine et si douce qui répétait, en hésitant, les mots de la langue maternelle :

Eh bien, où en sommes-nous donc, à ce point de vue. La langue française recule-t-elle comme on l'a dit ? Cette partie si précieuse et si délicate de notre influence et de notre action au dehors est-elle en péril ? Parle-t-on le français moins qu'on le parlait autrefois ? Les proportions se sont-elles retournées contre nous ? Si ce danger nous menace, quel remède y apporter ? Si, au contraire, nous tenons bon, sans rompre, comment faire pour accroître encore nos conquêtes ?

Un livre que *Alliance française* vient de publier, répond, d'une façon assez précise, à ces diverses questions. Pour la première fois, on a entrepris une statistique comparée du développement des langues européennes dans le monde. Les travaux réunis dans ce recueil ont été rédigés, pour la plupart, par des correspondants de l'*Alliance* qui habitent le pays même dont ils parlent. M. Foncin a groupé les principaux résultats dans une préface magistrale. Mais, peut-être, reste-t-il encore à glaner après lui.

Donnons, d'abord, les chiffres bruts. L'anglais est parlé par 116 millions d'hommes, le russe par 85 millions, l'allemand par 80 millions, le français par 58 millions, l'espagnol par 44 millions, le japonais par 40 millions, l'italien, par 34 millions, et le chinois — réservé pour la bonne bouche, — par 360 millions de chinoisants. Pas question, dans ces statistiques, du grec, de l'arabe, de l'hindou, et d'autres langues qui doivent avoir, cependant, une certaine extension.

Ces chiffres, comme on le voit, ne paraissent pas, au premier abord, des plus satisfaisants. Le français qui, dit-on, occupait, autrefois, le premier rang, vient maintenant très loin après l'anglais, le russe est même après l'allemand. On insiste sur ce recul et, pour un peu, on crierait à la décadence. Il faut s'entendre, pourtant.

La langue française a-t-elle jamais été la plus répandue de toutes ? J'en doute, en vérité. Je sais bien que Rivarol, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, intitulait son fameux mémoire : « De l'universalité de la langue française ». Mais on ne comptait pas, alors, de la même façon qu'aujourd'hui. Une langue était « universelle », quand elle était parlée ou comprise par la plupart des hommes cultivés, le reste était quantité négligeable. On cite toujours les fameux exemples de Frédéric le Grand et de Catherine II, parlant le français admirablement et même écrivant passablement. C'est entendu. Mais, il n'en faut pas conclure que notre langue avait le même succès auprès de tous leurs sujets. « Les peuples, réveillés par la Révolution, dit M. Foncin, ont pris conscience de leur personnalité ; ils se sont attachés avec ferveur à leur langue et à leur littérature nationales. Ils veulent parler allemand, russe, italien, avant de parler français comme Frédéric ou Catherine... » En vérité, est-ce qu'il en allait autrement, au XVIII<sup>e</sup> siècle, et croit-on qu'un paysan lithuanien ou poméranien se levait, le matin, avec l'envie

de connaître le français plutôt que son patois local ? Est-ce que l'on s'imagine que la puissante Allemagne du Moyen-âge et du XVI<sup>e</sup> siècle parlait un autre idiome que la langue germanique ? Est-ce qu'il est à supposer que, sauf dans certains milieux aristocratiques, la connaissance de notre langue fût plus répandue en Russie, même au XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'à l'heure présente ? Laissons de côté ces affirmations cueillies, un peu à la légère, dans les lourds recueils des statisticiens. N'exagérons rien dans le passé, pour ne décourager personne dans le présent. Selon mon impression, à la fin du règne de Louis XIV, il pouvait y avoir, tout au plus, une vingtaine de millions d'hommes parlant le français. L'anglais était un peu moins répandu. L'allemand un peu plus. Les langues slaves à peu près également. L'espagnol l'emportait de beaucoup dans le monde et un *sabir* mêlé d'italien et de provençal était la langue courante de la Méditerranée.

Ces indications, qui sont nécessairement un peu vagues, permettent, du moins, de constater que si tout le monde a gagné, nous avons suivi le progrès universel. Une seule langue a pris un élan vraiment formidable et une extension incomparable : c'est l'anglais. Un grand peuple, commerçant, colonisateur, dominateur et souvent destructeur, a répandu son langage bref, net et com mode dans le monde entier. Il envahit les terres nouvelles. Il déborde par delà les Océans. C'est par comparaison avec les progrès de l'anglais que la langue française est dans un état d'infériorité évident.

Je crois, cependant, pouvoir citer ici, un mot qui m'a été dit par un souverain dont la curiosité nouvelle et éveillée, respirait l'intelligence ; le roi de Siam, Chulalongkorn qui fut, comme on s'en souvient, il y a quelques années, l'hôte de Paris. « Tant que je n'ai pas eu passé le canal de Suez, observait-il, je croyais qu'il n'y avait qu'une seule langue européenne, l'anglais ; mais, depuis que je voyage en Europe, je serai porté à croire que l'on n'y parle qu'une seule langue, le français ». Il y avait dans cette remarque obligeante, adressée à un Français, trop de bonne grâce pour l'accepter tout entière. Mais elle répond, cependant, à une réalité. Et, ici encore, je trouve les statistiques en défaut.

Il y a, dit-on, cinquante-huit millions d'hommes de langue française. Mais, parmi les habitants où l'on parle d'autres langues, combien de personnes savent le français ? Cette question a aussi son importance, et, pourtant, aucun tableau, aucune liste ne nous renseigne à ce sujet. On reconnaît que, chez la plupart des autres peuples, l'enseignement du français figure, souvent au premier rang, dans le programme des études. En Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie, des milliers et des milliers d'enfants, dans les collèges et les écoles, apprennent les rudiments du français. Parmi cette multitude, combien d'étrangers qui, soit par intérêt, soit par goût, continuent à s'instruire et recherchent, dans une étude plus approfondie de notre langue, une connaissance plus complète de notre race, de notre littérature et de notre civilisation ! Les indications réunies, à ce sujet, dans le livre publié par l'*Alliance française* sont des plus vagues. Or, précisément à ce point de vue, le mot que je citais, tout à l'heure, a, du moins, la valeur d'une impression sincère. En Europe, la bonne compagnie continue à parler le français. Notre influence n'a pas tellement baissé qu'il ne soit facile de faire le tour du monde en trouvant le moyen de s'entretenir, en français, avec la grande majorité des « honnêtes gens ».

Les raisons qui aident au développement d'une langue hors des limites du pays où elle est parlée ordinairement sont nombreuses et diverses. Un peuple conquérant répand sa langue. Un peuple commerçant répand sa langue. Un peuple très cultivé la répand également. On apprend même les langues mortes — j'allais dire surtout les langues mortes. Cela prouve que la considération de l'utilité pratique n'est pas tout. Chaque langue renferme un trésor de pensées et d'observations que l'humanité ne veut pas perdre. Les savants qui apprennent les dialectes des nègres de l'Afrique ont le sentiment que l'expérience rudimentaire de la vie que ces bandes farouches ont recueillie, dans leur existence aventureuse, mérite d'être conservée. Quand il s'agit de ces admirables réservoirs de sensations et d'idées que sont les langues antiques, personne ne peut songer qu'avec effroi à ce que deviendrait le monde, s'il les laissait se perdre ou s'épuiser.

Or, la langue française a justement cet avantage d'être devenue, à son tour, la dépositaire d'une partie de la fortune de l'humanité. Celle-ci pourrait-elle se passer de Corneille ou de Voltaire, plus que de Sophocle, de Platon ? Non ; cela ne fait de doute pour personne. Par conséquent, il faut que les hommes continuent à apprendre le français, parce qu'il

faut qu'ils continuent à connaître, dans la langue où ils sont écrits, quelques-uns des grands chefs-d'œuvre de la pensée universelle.

Ce n'est pas tout. Chaque langue a sa qualité propre, qui répond à la nature même du peuple qui la parle. L'anglais bêt, net et simple, dépouillé de tout bagage inutile, ressemble à la valise d'un touriste, qui contient tout ce qu'il faut pour faire le tour du monde, et rien de plus. L'allemand, avec sa forme ondoyante, sa facilité de créer des mots par agglutination, la lenteur de sa phrase circulaire, fournit la pensée moderne un instrument extensible, élastique, commode, quoique un peu inconsistant. L'espagnol, plein sonore et facile, garde l'écho des grandes traditions et donne aux peuples jeunes, rien que par son accent, leurs titres de noblesse et leurs marques d'antiquité. Il n'est pas indifférent qu'il y ait, en Amérique, de nombreuses populations parlant les langues méditerranéennes. La double face de la civilisation européenne s'y trouve ainsi représentée.

Cependant, parmi les autres langues, le français a une qualité qui ne lui est pas disputée : la clarté. Non seulement le français, par lui-même, est clair ; mais, en outre, il clarifie. C'est un filtre de cristal. Combien de fois ai-je remarqué, dans les réunions internationales, qu'après de longs débats, où des idées justes et utiles avaient été exprimées avec abondance, et même avec éloquence, on attendait l'heure où le président allait prendre la parole pour résumer le débat, en français.

Eh bien, cette propriété de la langue lui permet de remplir, auprès des autres peuples, et, notamment, auprès des peuples jeunes, un office qui lui appartient en propre. Le français leur ouvre l'accès vers les sciences et vers les lettres, par le don qu'il a de rendre les idées plus claires et, par conséquent, plus abordables. En entrant dans le moule de la pensée française, les données les plus farouches de l'abstraction philosophique ou scientifique perdent leur inaccessibilité. Notre enseignement prend les jeunes intelligences par la main et les conduit, sans trop de peine, jusqu'aux portes de la science. Je voudrais résumer tout cela d'un seul mot : pour exposer les principes et les éléments, il n'y a pas encore de manuel comparable aux manuels français.

Notre langue est donc, au premier chef, une langue d'enseignement. Tel idiome est excellent pour les affaires, tel autre pour la musique, et tel autre enfin, pour la recherche philosophique ou scientifique. Mais le français a cette qualité propre : il est, par excellence, parmi les langues modernes, la langue de l'école. Apprendre le français, c'est dans le sens le plus large du mot : *apprendre*.

Et c'est ce que l'*Alliance française* a parfaitement compris, en s'occupant, par-dessus tout, de l'enseignement de notre langue, non seulement dans les écoles françaises, mais aussi dans les écoles étrangères. Elle ne peut rien, ou presque rien, pour accroître le nombre des hommes qui sont de langue française, mais elle s'est donnée comme mission d'accroître le nombre de ceux qui apprennent le français. Elle se met au véritable point de vue, en faisant luire, aux yeux des étrangers, leur propre avantage. Elle voit bien qu'il suffit d'aller vers eux pour qu'ils viennent vers nous. Ouvrez des écoles françaises, les écoliers s'y multiplieront. Car, étendre la connaissance du français, c'est faire largesse, aux âmes neuves et frustes, du patrimoine idéal de l'humanité !

(Le Journal).

G. HANOTAUX.

## L'Alliance Anglo-Allemande

On écrit de Berlin à *l'Echo des mines et de la métallurgie* :

« Savez-vous pourquoi Guillaume II a été nommé feld-maréchal de l'armée anglaise ? »

« L'empereur vient de prendre l'engagement, vis-à-vis d'Edouard VII, d'assumer la tâche de la réorganisation de l'armée anglaise. »

« Il a été convenu — et vous verrez si l'avenir ne confirmera pas mon dire — que le feld-maréchal Guillaume pétrirait de ses mains la nouvelle organisation militaire du Royaume-Uni. »

« Déjà ici, au grand état-major allemand, la question de cette organisation a été agitée et elle a soulevé les problèmes les plus complexes. Organiser en effet une armée permanente en Angleterre, faire table rase

de tout ce qui existe, instruire un peuple qui n'est pas militaire au fond, aller contre une répugnance populaire presque indéniable, tout cela a été envisagé, pesé et solutionné. »

« L'Angleterre n'a pas, en réalité, d'officiers dignes de ce nom ; il faut former des officiers, et c'est ce rôle d'instructeur général que Guillaume II a accepté d'assumer. C'est du grand état-major allemand que viendra le plan général déjà tout préparé. C'est de là que partiront les officiers instructeurs et les inspirations de toutes sortes. »

« En créant une armée anglaise à l'image de l'armée allemande, Guillaume II prépare pour l'avenir l'alliance effective la plus formidable qu'on puisse rêver à l'heure actuelle. »

« L'alliance anglo-allemande ne consiste pas seulement en un accord en Chine. Depuis le deuxième voyage de Guillaume II en Angleterre, cette alliance est complète, entière, offensive et défensive contre l'Europe. »

« La Triplice était morte, l'alliance franco-russe l'avait tuée, voici venir l'alliance anglo-allemande qui réunira cinq cents millions de sujets, cinq millions de soldats et cinq cents navires de guerre. »

## Trente ans après

Au lendemain de la guerre, en 1871, la capitale de la Prusse comptait 826.341 habitants.

En 1895, la ville de Berlin et sa banlieue en avaient 2.112.540.

Le dernier recensement accuse 2.523.461 âmes.

La population berlinoise a donc triplé en moins de trente ans.

L'ensemble de ce tableau est significatif.

En effet, d'après des renseignements statistiques officiels, le recensement de la population de l'empire allemand, qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 1900, a donné les résultats suivants :

Le nombre des habitants de l'empire est de 56.345.014, dont 27.731.067 du sexe masculin et 28.613.947 du sexe féminin.

Trente-trois grandes villes ont chacune plus de 100.000 habitants, et leur population réunie est de 9.108.814 âmes.

Depuis 1895, le nombre des habitants de l'empire allemand s'est accru de 4 millions, c'est-à-dire de 7.78 0/0 ; c'est la plus forte augmentation qui se soit produite dans le courant des six dernières périodes de cinq années.

Voici la situation spéciale de l'Alsace-Lorraine.

Depuis 1895, elle s'est accrue de 76.465 personnes. Elle est aujourd'hui de 1 million 717.561 habitants.

C'est à la Lorraine qu'est dû le principal facteur de cette augmentation. On l'attribue au développement exceptionnel qu'y a pris l'industrie métallurgique.

Les villes ont progressé dans des proportions plus considérables que les campagnes.

Strasbourg compte à cette heure 150.238 habitants, en augmentation de plus de 14.000 âmes depuis cinq ans.

L'Allemagne dirige constamment sur nos malheureuses provinces annexées un flot considérable d'immigration germanique.

Ces chiffres si éloquents doivent inspirer aux Français de viriles et énergiques résolutions.

L'avenir se dresse plein de menaces pour notre influence et notre intégrité territoriale.

*Caveant consules !*

Le Gérant : FÉLIX SANAOZE.

Imp. P. LEGENDRE et C. Anc. Maison A. Waltener et C<sup>ie</sup>, Lyon.